APPEL À CANDIDATURE :

DONNEZ UN COUP DE

BOOST À VOTRE GROUPE !

Une des nombreuses missions du Brise Glace est d’aider et de soutenir les groupes de musiques de Haute Savoie dans la réalisation de leur projet musicaux.

Pour cela, chaque saison, l’équipe des régisseurs et les membres de la commission studio lancent un appel à candidature et sélectionnent plusieurs groupes sur dossier et sur écoute.

Après étude de leur dossier de candidature, l’équipe du Brise Glace aiguille les groupes sur le dispositif qui semble le plus adapté à leur situation en fonction de leur niveau de développement et de leurs besoins.

Trois accompagnements de niveaux différents sont proposés :

**ACQUISITION «FLOCON»**

**CONCEPTION «IGLOO»**

**DÉVELOPPEMENT «ICEBERG»**

Déposer le formulaire rempli auprès des studios, ou l’envoyer par mail à

**stephane@le-brise-glace.com**

**ACQUISITION «FLOCON»**

**SÉLECTION :** 2 groupes par trimestre

**DURÉE :** 3 mois

**PUBLIC :** Groupes amateurs de Haute-Savoie

**PRÉ-REQUIS :**

Avoir 30min de set de compositions et/ou reprises.

Avoir envie d’approfondir ses connaissances musicales et sa pratique.

Être disponible 2 jours/mois sur une période de 3 mois et un mercredi soir pour le concert

**OBJECTIFS :**

Acquisition d’outils et méthodes autour de la répétition et de la composition.

Acquisition d’outils et méthodes pour la scène.

Présentation de l’environnement du musicien.

**INTERVENANTS :** Équipe du Brise Glace (régisseurs des studios et programmateur du club)

**CONTENU :**

4 x 3h de répétition accompagnée : optimisation des conditions de répétition, son du groupe, techniques de travail en répétition

2 x 3h de répétition montée dans le club : chaîne du son d’une salle de spectacle, gestion du son, choix de la disposition, structuration d’une balance de scène, sonorisation, choix de l’ordre des morceaux du set

Mise en place d’une fiche technique

2h de RDV sur l’environnement du musicien et les premières étapes de structuration

Participation aux ateliers composition/arrangement

**DIFFUSION :** Concert un mercredi soir dans le Club. Enregistrement et mixage du concert.

**PARTICIPATION FINANCIÈRE :** Location des studios + inscriptions aux ateliers

**CONCEPTION «IGLOO»**

**SÉLECTION :** 2 groupes par an

**APPEL À CANDIDATURE :** juin **/ DIAGNOSTIC :** fin octobre

**DURÉE :** 1 an

*Le Parcours Igloo correspond au dispositif interdépartemental d’accompagnement de groupes amateurs Passe-moi le son ! Il est coordonné par le Brise Glace à Annecy et l’APEJS à Chambéry et financé par le Conseil Savoie Mont-Blanc.*

**PUBLIC :** Groupes de musiques actuelles amplifiées de Savoie et de Haute-Savoie amateurs dont le projet artistique reste à préciser

**PRÉ-REQUIS :**

Avoir une démo enregistrée mais pas d’album distribué nationalement

45 minutes de set de compositions originales

Avoir un projet artistique défini et une pratique musicale régulière et confirmée

Ouverture d’esprit, motivation et disponibilité

Avoir envie de se perfectionner sur le jeu de scène et l’interprétation des morceaux

**OBJECTIFS :** Amener le groupe à réfléchir sur son projet artistique et l’aider à le définir de façon cohérente à tous les niveaux

**INTERVENANTS :** Professionnels du spectacle vivant (musiciens formateurs, techniciens, professeurs de conservatoire, tourneurs…) et équipe du Brise Glace.

**CONTENU :**

Un diagnostic des besoins du groupe afin de définir un planning de travail et choisir les intervenants

Le contenu varie selon les besoins, les points pouvant être abordés sont les suivants : travail approfondi du son, travail des arrangements, de l’ordre du set, des transitions entre les morceaux, de la dynamique du set, la voix, mise en scène etc…

Modules sur l’environnement professionnel : administratif, management, booking, structuration etc…

Mise à disposition des locaux de répétition en accès libre

Création d’outils de démarchage : vidéo live, clip…

**DIFFUSION :** Concert un mercredi soir dans le Club et concert à la Soute à Chambéry. Enregistrement et mixage du concert au Club.

**PARTICIPATION FINANCIÈRE :** Gratuit

**DÉVELOPPEMENT «ICEBERG»**

**APPEL À CANDIDATURE :** septembre **/ DIAGNOSTIC :** janvier (réunion bilan 1 semaine après)

**DURÉE :** 2 ans

**PUBLIC :** Groupe de Haute-Savoie en voie de professionnalisation

**PRÉS-REQUIS :**

45 minutes de set de compositions originales

Avoir un projet artistique défini et une pratique musicale régulière et confirmée

Ouverture d’esprit, motivation et disponibilité

Avoir une forte envie de se perfectionner sur le jeu de scène et l’interprétation des morceaux

Lettre de motivation (définition du projet + pistes de travail) + CD + vidéo

**OBJECTIFS :** Soutenir la réalisation d’un projet artistique défini. Le développer et l’aider à trouver un début d’entourage professionnel

**INTERVENANTS :** Professionnels du spectacle vivant (musiciens formateurs, techniciens, professeurs de conservatoire, tourneurs…) et équipe du Brise Glace. Artiste « grand frère » niveau régional.

**CONTENU :**

Un diagnostic des besoins du groupe afin de définir un planning de travail et choisir les intervenants.

Mise à disposition des locaux de répétition en accès libre.

Année 1 : Définition d’un rétroplanning et d’une stratégie sur les 2 ans à venir / Travail approfondi du son (sources et prise de son), travail des arrangements, de l’ordre du set, des transitions entre les morceaux, de la dynamique du set, la voix, mise en scène / Déplacement sur formations externes

Année 2 : Structuration du projet (administration, communication, tour, édition, financement) / Rencontre avec l’équipe du Brise Glace (communication, administration…) / Création d’outils nécessaires en fonction des besoins du groupe : vidéo, clips, photos, pré-productions… / Déplacement sur des événements professionnels

**DIFFUSION :**

Année 1 : Concert un mercredi soir dans le club / mise en relation avec plusieurs salles de la région Auvergne Rhône-Alpes (Open Tour)

Année 2 : Concert grande salle du Brise Glace / Aide à l’Émergence (dispositif Région Auvergne Rhône-Alpes)

**PARTICIPATION FINANCIÈRE :** 400€ pour les deux ans

**RÉGLEMENT**

**ARTICLE 1 : Engagement du Brise Glace**

Le lieu s’engage à accueillir le groupe en résidence dans le Club du Brise Glace.

Le Brise Glace mettra à disposition le lieu de résidence équipé en moyens matériels et humains, notamment un régisseur pendant la durée de la résidence, dont il sera le seul employeur.

**ARTICLE 2 : Engagement du Groupe**

Le groupe s’engage à respecter les jours et horaires définis dans le déroulement du dispositif.

Il s’engage également à être présent au complet à toutes les formations, les répétitions et au concert de restitution.

Le groupe prendra en charge l’ensemble de ses déplacements pendant la durée de la résidence ainsi que les repas.

Le groupe s’engage à respecter le règlement intérieur du Brise Glace, ainsi que toute consigne du gestionnaire de la salle ou de toute autre personne qu’il aura déléguée. Toute dégradation ou dommage de son fait, ou tout non respect de la réglementation engagent sa responsabilité et pourraient motiver le refus d’une utilisation ultérieure.

Le groupe s’engage à payer la prestation d’accompagnement le 1er jour de sa résidence. Tout désistement moins de 1 semaine à l’avance entraînera le règlement de l’intégralité de la formation par le groupe.

Enfin, il est entendu que le groupe devra fournir au régisseur responsable, une fiche technique au moins une semaine avant le début de son accompagnement.

**ARTICLE 3 : Assurance**

Le groupe est tenu d’assurer contre les risques, de vols et dégradations tout objet ou matériel qu’il fournit pour la résidence et / ou le concert.

Le Brise Glace certifie avoir souscrit les assurances en responsabilité civile couvrant les risques liés aux membres du groupe et couvrant les risques liés à son propre matériel.

**ARTICLE 4 : Enregistrement et diffusion**

Tout enregistrement et/ou diffusion, même partiel, d’un extrait de spectacle, devra faire l’objet d’un accord particulier entre le Brise Glace et le groupe.

**ARTICLE 5 : Annulation**

Toute annulation de la résidence résultant d’un cas de forces majeures (décès, catastrophe naturelle, maladie grave..) de l’une des deux parties, entraînera le report ou le remboursement de la résidence.

**ARTICLE 6 : Les concerts**

Les concerts proposés dans le cadre des dispositifs d’accompagnement sont des concerts amateurs à des fins pédagogiques. Ils ne donnent lieu à aucune rémunération. L’entrée est gratuite et ouverte à tous.

**Fait le :**

**À :**

**Lu et approuvé**

Nom & signature du responsable du groupe

**FICHE D’inscription**

**Nom du groupe :**

**Style musical :**

**Année de création :**

**Ville d’origine du groupe :**

**Biographie du groupe :**

**Qu’attendez vous de notre dispositif d’accompagnement ?**

**Objectif(s) du groupe à court, moyen et long terme ?**

**Les 5 derniers concerts du groupe :**

**Liens d’écoutes / vidéos / Site web / Facebook :**

**MEMBRES DU GROUPE** (nom / prénom / instrument / téléphone de chaque musicien ) :

**Le groupe travaille-t-il déjà avec un ou des techniciens attitrés ?**

** OUI  NON**

**Si oui, à quels postes ?**

**Contact du référent du groupe** (nom / prénom / téléphone / e-mail):

**Pour quel(S) dispositif(S) voulez-vous postuler ?**

(sous réserve d’acceptation après étude du dossier)

** «FLOCON»**

** «IGLOO»**

** «ICEBERG»**

**> Merci de joindre une fiche technique avec ce dossier.**